

Résolution présentée par la délégation du Malawi

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	Pour la défense des traditions

L'Assemblée Générale,

Rappelant	les objectifs du développement durable de l'Agenda 2030, notamment ceux visant à promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives et respectueuses de la diversité culturelle,
Convaincue	de l'importance de préserver les savoirs artisanaux, les techniques ancestrales et l'identité culturelle des peuples,
Reconnaissant	que la culture et les traditions constituent un pilier essentiel du développement humain, social et spirituel,
Réaffirment	son attachement à la protection des traditions, des coutumes et des rites qui contribuent à la cohésion des communautés et à la continuité du patrimoine immatériel,
Saluant	les efforts entrepris par le Malawi et par d'autres nations pour préserver leur patrimoine culturel,
Fière	de son héritage et désireuse de transmettre aux générations futures les valeurs et habitudes qui forment son identité,
Soulignant	le rôle central des traditions dans la construction de l'identité nationale, la cohésion sociale et la fierté le rôle central des traditions dans la construction de l'identité nationale, la cohésion sociale et la fierté des peuples,
Consciente	de l'importance d'intégrer les coutumes et la sagesse ancestrale dans l'éducation des jeunes générations
Décide	- De promouvoir des campagnes de sensibilisation dans tous les pays, afin d'encourager les familles à préserver et transmettre leurs coutumes de manière responsable et respectueuse des droits humains. - De créer des espaces de dialogue intergénérationnel, pour permettre une transmission vivante des traditions adaptée aux valeurs contemporaines - De reconnaître officiellement les traditions comme un patrimoine culturel vivant, garant de la diversité, de la mémoire collective et du respect mutuel tout en invitant les organisations internationales, à soutenir ces initiatives au travers de programmes éducatifs, de recherche et de coopération.

Le texte français fait foi.